

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	32 (1961)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Delémont
<b>Autor:</b>	Pellaton, Jean-Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825000">https://doi.org/10.5169/seals-825000</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

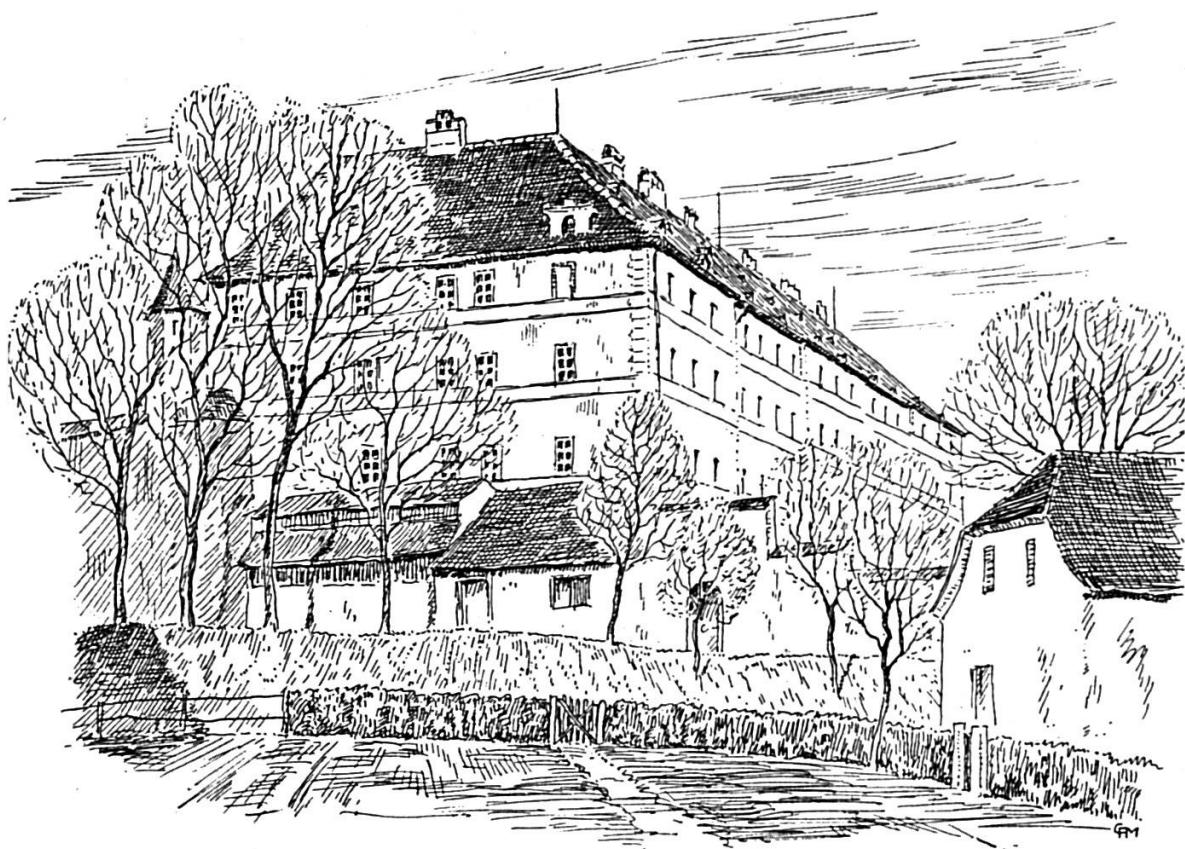
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Delémont

Faut-il le regretter ? Vaut-il mieux s'en réjouir ? A Delémont, le château, si majestueux qu'il soit, vit avec beaucoup de modestie. Au fond de sa cour, d'abord, derrière les feuillages de ses platanes. Et puis, vers le sud, comme fondu dans les remparts. Il ne ressemble en rien à celui de Porrentruy, dominateur, que le regard ne peut éviter ; ni à celui du Schlossberg dont la masse semble le bourgeonnement miraculeux des rochers. C'est que l'édifice delémontain, s'il s'allie si bien à la ville, avait une destination bien précise, moins militaire que celle d'autres châteaux. Il fut bâti pour être résidence seulement, résidence d'un prince-évêque qui avait choisi Delémont pour y passer la saison d'été. Il pouvait donc faire corps avec la ville et se situer avec simplicité à son niveau, dans un de ses angles.

C'est dès l'époque médiévale que le souverain prit l'habitude de résider à Delémont, entraînant la ville à prendre peu à peu allure de petite capitale. Sans vouloir en rien détrôner Porrentruy au profit de Delémont, nous saurons reconnaître que l'administration princière ne se cantonna pas en Ajoie. Delémont en eut sa part. Des familles de fonctionnaires y firent leur résidence ; l'exil dû à la religion en attira d'autres. Il n'est pas inutile de considérer encore, pour la même

période, le repli sur Delémont du Chapitre de Moutier-Grandval. On comprendra alors que la ville peut s'enorgueillir d'avoir abrité, dès la Renaissance, en tout cas, un peu comme Porrentruy, une élite bourgeoise dont l'aisance matérielle s'alliait à d'indéniables curiosités intellectuelles ou spirituelles. A cet égard, certaines maisons de la vieille ville parlent un langage sans ambiguïté.

Mais ces considérations nous poussent à galoper dans le temps ! Le mieux sera de faire avec quelque méthode un pèlerinage aux sources. Elles ne sont pas toujours aisées à reconnaître, et il faut ici rendre hommage aux savants sourciers, à M. André Rais notamment qui a éclairci de la manière la plus satisfaisante la question « des » châteaux de Delémont. Des confusions ont en effet pu naître d'une lecture de documents trop hâtive ou mal informée.

### Les châteaux et le château

Il y eut pendant plusieurs siècles, et peut-être simultanément, deux châteaux qui purent être appelés « de Delémont », celui du Vorbourg, et celui de la ville elle-même. Encore pourrions-nous mentionner, pour être complet, le petit Château de Domont, à quelque distance de la ville. Mais il est du XVI<sup>e</sup> siècle et plonge donc moins profond dans les origines. C'est un noble, Marx de Vorbourg, qui fit construire ce bel édifice que son fils voulut transformer en forteresse. Inquiets, les Delémontains lui en contestèrent le droit. Après quelques années de querelle, ils lui achetèrent son château, en 1600. On aimera, à Domont, la tour, seul reste des fastes anciens. On admirera, à l'intérieur, les belles voûtes, la Salle des Chevaliers avec son imposant poêle en faïence, sa cheminée monumentale, ses fauteuils de bois aux accoudoirs confortables...

Pour en revenir aux deux châteaux de Delémont, il faut savoir qu'assez longtemps, le Vorbourg forma un village autonome, dont les liens avec la ville durent être assez étroits. Ce village posséda un château, deux même, s'il l'on en croit Quiquerez. Le premier aurait été détruit vers le XI<sup>e</sup> siècle. Quant au second, construit vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle par un comte de Ferrette, il sera détruit ou fortement endommagé par le tremblement de terre de 1356, puis pillé par le comte de Neuchâtel quelques années plus tard. Il ne subsiste guère aujourd'hui qu'un bâtiment près de la chapelle et quelques murs ruinés et pittoresques, dangereusement juchés sur un éperon de la montagne. Des évêques vinrent de temps à autre séjourner dans ce Château du Vorbourg. Ils en parlent en termes flatteurs, dans ce latin médiéval qui nous fait croire aisément que la vie de ces temps était douce et fleurie.

Ce château, jamais rebâti, fut remplacé comme demeure princière par un édifice à Delémont, dont il faut bien avouer que nous ne savons pas grand-chose. Y eut-il une construction primitive ? C'est plus que probable. Il serait inusité que la ville ait attendu la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour se donner quelque donjon, quelque maison forte à l'intérieur de ses remparts. Le château qui fut construit après 1356 se composait de deux bâtiments dont l'un se situait à l'emplacement du château

actuel, entre l'aile occidentale et la « Recette » (c'est-à-dire le Châtelet), le deuxième étant précisément cette Recette. Relevons que des vestiges non douteux découverts lors de fouilles constituent la preuve que ce château devait avoir une destination princière mais aussi des dimensions fort modestes et que sa vétusté même en exigea la démolition.

Les évêques n'eurent pas toujours des ressources suffisantes pour entretenir décemment leur demeure. On nous apprend qu'au XV<sup>e</sup> siècle, le château était si misérable que la pluie pénétrait par le toit en mauvais état et tombait sur la table et sur le lit de l'évêque...

La démolition eut lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle, et c'est le prince-évêque Jean-Conrad de Reinach qui entreprit de se donner, comme les papes, une résidence d'été digne de l'image qu'il se faisait de son importance. La construction donna lieu à quelques discussions entre lui et les bourgeois de Delémont. Non qu'un vent de rébellion soufflât sur ces terres (les fameuses ordonnances ne datent que de 1726). Mais il s'agissait de régler la part qu'aurait la ville dans les frais de construction. En s'émancipant en 1289, elle avait conservé tout de même certaines obligations envers son suzerain, restes des servitudes d'autrefois. Aux termes de ce « rôle », elle dut livrer le bois des charpentes et faire les corvées à bras et les charrois pour la bâtie. La construction d'un mur amena d'autres contestations. Tout, d'ailleurs, finit par s'arranger.

Le travail fut confié à l'architecte Racine, de Renan. On aimerait pouvoir imaginer ce que fut, en ce début de siècle, une telle entreprise : création d'une ample terrasse, transport des matériaux bruts, arbres, pierres et fer, à grands renforts de voiturages. L'abbé Daucourt, l'inépuisable auteur de la monumentale « Histoire de Delémont », fournit à notre curiosité abondance de chiffres. Il serait fastidieux de les reprendre dans leur ensemble s'ils n'aidaient, justement, à nous donner une représentation des travaux de cette envergure. En voici quelques-uns : 60 chênes, 200 sapins abattus à la Peute-Côte et dans la forêt de Mettemberg, 146 toises de maçonnerie, 2336 chariots et 146 bennes de chaux, 60 000 voitures de pierres et de terre !

Le travail dura plusieurs années, nous disent les textes et les comptes. En 1716, le bâtiment pouvait être inauguré. Delémont devra attendre encore quelques années pour avoir son hôtel de ville et son église à côté de ce château aux lignes sobres, d'une gravité égayée par un soupçon de baroquisme. Ce premier monument ouvrait la série des grandes constructions civiles et religieuses qui donnent à Delémont, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ses vraies lettres de noblesse artistique.

### Description

La conception de l'édifice marque un besoin de simplicité, de clarté. Tout un rationalisme, d'origine indubitablement classique, se manifeste ici. Un corps principal imposant, important, laisse à peine se déployer deux ailes qui apparaissent un peu comme le renforcement des angles. Deux étages, soit trois rangées de fenêtres au rectangle juste bordé d'encadrements en pierre jaune. Coiffant le tout, un toit en pente raide d'où émergent les lucarnes de petites mansardes et



DOMONT

les nombreuses cheminées que le chauffage d'alors exigeait, un toit qui projette en bon ordre ses gargouilles en forme de chimères au plumage de fer.

Pour apporter quelque variété à sa structure, un élément de grâce et de plaisir, l'architecte a su animer la masse en la divisant en cinq corps, celui du milieu et ceux des ailes s'avancant quelque peu sur les

deux autres. La France avait donné la première la recette de cette division impaire, et ses palais en ont gardé quelque chose de léger et de souriant. Si le sourire se lit un peu moins sur le Château de Delémont, c'est qu'un dix-septième plus sévère avait amené d'autres conceptions. De ce côté-ci de la frontière, on n'ignore pas Versailles ni Vaux-le-Vicomte. Et on ne peut encore, bien sûr, s'en référer à Chantilly.

Il faudrait dire un mot de la partie centrale. Toute blanche, prolongée par un fronton en belle accolade, à l'italienne, elle n'est pas sans rappeler certaines façades d'églises jésuites et cède donc au profit du style baroque quelque chose de sa rigueur classique. Une porte d'entrée, modeste, de plain-pied avec la cour, mène à l'intérieur.

Un petit vestibule d'entrée soutient, par quatre colonnes à fûts octogonaux, le double escalier monumental qui fait l'orgueil du bâtiment. Si l'aspect n'en est pas grandiose, il possède équilibre et solidité, caractéristiques du château. La courbe de l'escalier monte jusqu'au petit palier que bordent, à gauche et à droite, deux balustrades réussies. C'est alors, au-delà, le règne des corridors.

Sur ces vastes couloirs, un par étage, ouvrent les chambres, réparties avec une belle régularité. Par terre, des dalles ; au plafond, des moulures de stuc qui datent de la construction, sont baroques et dénotent élégance et discréption. Si, avant de longer les corridors, on s'était retourné vers la porte d'entrée, on y aurait reconnu, moulées et peintes, les armes du prince bâtisseur, lions et crosses.

L'ordre d'utilisation des dalles était aussi strict que la construction elle-même. Au rez-de-chaussée, salles à manger, cuisines, offices, locaux utilitaires. Au premier étage, appartements du prince, salles de réception, chapelle. Au second, chambres des visiteurs, chambres des premiers officiers. Ainsi, chaque fois qu'il se rendait à Delémont, l'évêque retrouvait une organisation simple et satisfaisante. Comme il y venait en été, il devait bénéficier du jardin étalé au sud. Ce jardin, devenu parc aujourd'hui, nous paraît bien modeste. Il reste que le château, vu de ce côté, prend une allure majestueuse. L'immense façade blanche discrètement fractionnée, comme au nord, en cinq corps, semble aux yeux tout d'une venue. Un haut perron que rejoignent deux rampes d'escalier, en facilite l'accès. Cette façade méridionale, avec son escalier, mériterait d'être mise en valeur plus souvent. On se dit par exemple qu'elle formerait un fond de scène idéal pour un théâtre en plein air. C'est à la hauteur du perron qu'une remarquable porte en fer forgé, où s'entremêle un jeu de lignes et de rosaces, témoigne encore aujourd'hui pour le goût sûr de l'architecte ou du serrurier. Malheureusement fixée trop haut pour le curieux et, de l'intérieur, au fond d'un corridor, cette belle œuvre est pour ainsi dire méconnue.

On n'en dira pas autant de la grille d'entrée qu'un œil quelque peu exercé ne peut guère manquer. Avec les deux corps de garde carrés qui la flanquent, elle ferme la tour et la sépare de la Grand-Rue. Une barrière aux pointes en fer de lance, d'un beau métal et d'une belle construction, encadre la porte elle-même qui se couronne d'un arc de triomphe sommé des armes du Prince. Bien sûr, nous ne sommes pas à Nancy, et toute mesure doit être gardée dans nos éloges.

Mais il faut reconnaître que nous avons affaire ici à une maîtresse pièce, ouvragée dans le meilleur goût d'une époque qui en fut bien dotée.

Nous ne dirons qu'un mot des quelques bâtiments annexes. Dans le jardin, côté sud, l'Orangerie, petite construction qui servait, comme son nom l'indique, de resserre aux plantes, pendant la saison froide. Partagée en deux, l'Orangerie abrite actuellement la Bibliothèque municipale et une classe primaire. Dans la cour, à l'ouest, c'est le Châtelet. Autrefois, ce bâtiment s'appelait la Recette et il servait de résidence au receveur du Prince-Evêque. Aujourd'hui, on y loge des classes primaires, l'Ecole professionnelle et un réfectoire. En face du Châtelet, la salle de gymnastique.

### Des princes aux écoliers

Les textes nous renseignent bien sommairement sur la vie de la cour princière. Elle dut, pour plusieurs évêques, être d'abord administrative, peut-être sévère et monotone. Les fêtes n'y abondèrent pas et l'on nous signale comme un événement la cérémonie lors de laquelle les autorités municipales prêtaient serment à leur suzerain nouvellement élu : cortège, messe, réjouissances... Retenons que c'est au Château de Delémont que fut élu, en 1575, le plus remarquable souverain de la principauté, Christophe Blarer de Wartensee. Et remarquons aussi le petit nombre d'années que les évêques occupèrent leur nouveau château. Moins d'un siècle pour six prélates.

La Révolution française chassant le Prince, il fallut bien utiliser de manière convenable le château abandonné. Vendu d'abord comme bien national à François Verdan de Bienne (1796), il fut racheté en 1821 par la Bourgeoisie de Delémont, puis cédé à la ville en 1866. Comme partout, il fut affecté ensuite à un service public, ici l'école. Des enfants, dès lors, ont animé le vénérable bâtiment, « trente générations de surmenés » comme le prétend avec humour M. Erismann. Trois écoles, un temps, se partagèrent les salles : le Progymnase des garçons, l'Ecole secondaire des jeunes filles et l'Ecole primaire. Après une réorganisation du système scolaire delémontain, l'Ecole primaire seule les occupa, tandis que les établissements secondaires fusionnaient et allaient s'installer dans leurs meubles.

Jean-Paul PELLATON